



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Paris, le 15 décembre 2023

N°1468

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Signature du Contrat stratégique de filière « Aéronautique 2024-2027 »

Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie et **Clément Beaune**, ministre délégué chargé des Transports, ont réuni le Conseil pour la recherche aéronautique civile (Corac) et le Comité stratégique de filière, en présence de Guillaume FAURY, président du Groupement des industries françaises aéronautiques (Gifas) et des industriels et organisations syndicales du secteur.

A cette occasion, les ministres ont signé le nouveau contrat stratégique de filière (CSF) « Aéronautique » pour la période 2024-2027.

Dans un contexte de montée en charge de la production et de l'augmentation des besoins en financement pour la chaîne de sous-traitance et les fournisseurs, le contrat s'articule autour des trois grands défis :

- La décarbonation de la chaîne de valeur ;
- La réindustrialisation par l'autonomie stratégique et la compétitivité ;
- L'attractivité des métiers de l'industrie.

Parmi les grands projets structurants qui seront déployés au cours de la période 2024-2027 dans le cadre de ce nouveau contrat, les ministres ont annoncé deux dispositifs majeurs :

- Le fonds Tikehau Aéro Partenaires 2 ;
- Les deux appels à projets lancés par France 2030 :
 - « Produire en France des avions bas-carbone » 2
 - « Développement d'une filière de production française de carburants aéronautiques durables - Soutien aux études d'ingénierie d'avant-projet (FEED) »

¹ [Discours prononcé le 20 juin 2023 - Roland Lescure 20062023 Projet de loi relatif à l'industrie verte | vie-publique.fr / chiffres de la Fabrique de l'industrie](#)

Lancement du fonds *Tikehau Aéro Partenaires 2*

Ce fonds d'investissement succèdera au fonds [Ace Aéro Partenaires](#), créé en 2020 lors de la crise du COVID-19, et dont l'impact sur la filière a été particulièrement positif. Géré par Tikehau Capital, gestionnaire d'actifs alternatifs, ce fonds d'investissement vise à accompagner les entreprises de la filière, notamment PME et ETI.

Tikehau AAP 2 visera à disposer de 800 millions d'euros d'encours à terme. La première levée de fonds visant environ 400 millions d'euros, a pour objectif de rassembler Bpifrance, les quatre principaux donneurs d'ordre de la filière (Airbus, Safran, Dassault Aviation et Thales), Tikehau Capital et le Groupe Crédit agricole et d'être finalisée d'ici à la fin du premier trimestre 2024.

Lancement prochain de l'AAP « Produire en France des avions bas-carbone » 2 de France 2030

Une deuxième session de l'AAP « Produire en France des avions bas-carbone » de France 2030 piloté par la Direction générale des Entreprises et opéré pour le compte de l'Etat par Bpifrance sera lancé début 2024. Doté d'une enveloppe de 65 M€ cet AAP vise à accélérer l'industrialisation d'avions bas carbone sur des usages (électriques, à hydrogène) davantage massifiés que dans le premier AAP, et à soutenir l'industrialisation des briques technologiques nécessaires à ces derniers. L'objectif est de produire en cadence les composants d'un avion bas-carbone et/ou électrique/hybride à horizon 2030.

Lancement de l'AAP « Développement d'une filière de production française de carburants aéronautiques durables - Soutien aux études d'ingénierie d'avant-projet (FEED) » de France 2030

En lien étroit avec la ministre de la transition énergétique, **Agnès Pannier-Runacher**, les ministres ont également annoncé le lancement d'un nouvel appel à projets visant à soutenir des projets de production industrielle de carburants d'aviation durables en France. Doté d'une enveloppe prévisionnelle pouvant aller jusqu'à 200 M€, ce dispositif fait suite à l'annonce du président de la République au Salon du Bourget en juin 2023 d'un soutien de l'Etat pour le développement d'une filière nationale de production de carburants aéronautiques capable de produire 500.000 tonnes par an à l'horizon 2030 correspondant aux objectifs d'incorporation fixés au niveau européen par le règlement ReFuel EU Aviation.

Contacts presse :

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher : 01 40 81 13 25 – presse.mte@climat-energie.gouv.fr

Cabinet de Roland Lescure : 01 53 18 46 19 – presse@industrie.gouv.fr

Cabinet de Clément Beaune : 01 40 81 12 28 – presse.mt@transports.gouv.fr

Direction générale des Entreprises : 01 44 97 04 49 – presse.dge@finances.gouv.fr